storf et Koltz avec environ 20 élèves. Dans le [illegible] existent 35 écoles avec 1.5000 enfants en apprentissage pour la fabrication du ruban à la main. A Dresde, 400 élèves apprennent l'art du tissage à l'école dite de l'Académie allemande de tissage.

La Saxe est spécialement riche en écoles commerciales : on en compte 25 avec 2.800 élèves. Quand aux écoles industrielles pures, il en existe trois : l'une à Mitweida avec 520 élèves, l'autre à Leipzig avec 260 élèves et enfin une à Chemnitz avec 300 élèves.

Les faillites en Angleterre.

D'après *Kemp's Mercantile Gazette*, le nombre des faillites dans le Royaume-Uni, pour les quatre semaines finissant au 25 novembre 1885, était de 325. Pour la période correspondante de 1884 il n'était que de 287, ce qui donne pour l'année actuelle une augmentation de 38 sur la même période et de 622 pour la portion d'année 1885 écoulée.

L'Allemagne & la Chine.

D'après une correspondance adressée à la *Gazette de Francfort*, l'Allemagne fait les plus grands efforts pour obtenir les commandes de chemins de fer chinois. Elle aurait devancé dans les voies de ses démarches à ce sujet celles de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Il s'est formé, à Berlin, une Association de métalurgistes et de constructeurs-mécaniciens des bords du Rhin et de la Westphalie sous le patronage de la Banque d'Allemagne. Les négociations conduites par celle-ci sont déjà fort avancées et le gouvernement chinois se montrerait d'autant plus disposé à accepter ces offres qu'elles sont énergiquement appuyées par le prince de Bismarck. La maison Krupp de Essen vient d'envoyer, pour la circonstance, un agent spécial en chine chargé d'y faire les études préparatoires.

Relèvement probable de droits en Italie.

Manchester Guardian nous apprend que le gouvernement italien se préoccupe d'un remaniement de son tarif douanier et procède à une enquête commerciale à ce sujet.

Il s'agirait, paraît-il, de surélever d'une façon fort sensible les droits sur certain produits à l'effet de protéger certaines industries qui ne sont pas encore fort propères. La feuille libre-échangiste, en étant obligé de constater ces tendances, ajoute naturellement pour les besoins de sa cause, que « rien ne serait actuellement plus malheureux pour l'Italie qu'une politique protectionniste. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Depuis quelque temps, un comité dit *des intérêts généraux de Roubaix* s'est formé sous l'inspiration des principales personnalités du parti radical-socialiste. Le noyau de ce comité se recrute presque exclusivement dans la société de l'*Enseignement mutuel des travailleurs* qui, on le sait, est toujours demeurée fidèle à la ligne politique suivie par M. Emile Moreau,

En vain les échecs se sont multipliés sous les pas du *leader* du radicalisme roubaisien. Rien ne rebute M. Moreau, et le voici qui, avec une constance digne d'une meilleure cause, cherche de nouveau à reconquérir son influence d'antan sur les électeurs.

M. Moreau essaie de reformer les faisceaux épars des anciennes sociétés ouvrières sur lesquelles il avait jadis la haute main, et c'est dans ce but qu'il a conseillé au comité radical de provoquer une série de réunions de quartier. Nous allons donc assister à tout un déluge de conférences données, tantôt sur un point de la ville, tantôt sur un autre, et où l'on s'efforcera de convertir ou de ramener les électeurs aux doctrines radicales.

M. Moreau veut, en outre, organiser, dans chaque quartier, un comité radical permanent qui aura pour mission de préparer les prochaines élections départementales.

Voilà qui va jeter quelques bâtons dans les roues du char opportuniste !

Les réunions de quartier ont été inaugurées dimanche soir dans la salle de l'estaminet des *Arts*, rue du même nom. M. Moreau a parlé pendant une heure devant une soixantaine de personnes, petits employés et ouvriers aisés. La séance était présidée par M. Duflot, l'un des membres les plus actifs de l'*Enseignement mutuel des Travailleurs*. Tout s'est passé dans le plus grand calme ; il n'y a pas eu le moindre incident.

C'était, d'ailleurs, une simple causerie plutôt qu'une conférence. Le sujet annoncé était la *Politique sociale*, mais l'orateur a traité beaucoup plus la question politique que la question sociale. Maints de nos lecteurs l'ont sans doute remarqué, le talent oratoire de M. Moreau brille bien davantage dans une allocution *in intimo*, comme celle d'hier, que dans des discours tels que celui qu'il a prononcé à la salle Dominique, la veille des élections.

L'ex-rédacteur de *Roubaix-Radical* est un causeur distingué, et, abstraction faite des idées fausses qu'il expose, on éprouve un charme réel à l'entendre. Dimanche, M. Moreau produisait sur nous cette singulière impression : c'est qu'en écoutant cette parole lente, pleine d'onction, aux inflexions de prêche, nous croyions véritablement entendre un pasteur protestant dans sa chaire.

Cette causerie de M. Moreau a été empreinte d'une grande modération dans la forme et même dans les idées, sauf une courte allusion au vote des crédits du Tonkin par la Chambre. L'orateur s'est aussi montré dur pour les opportunistes dans cette phrase : « Si les conventionnels avaient été » des hommes *de petit esprit* comme ceux que nous » voyons aujourd'hui, la Révolution française ne » se serait pas faite ! »

Il avait commencé par une critique des conférences de l'abbé Lacouture. « Toutes les questions » envisagées superficiellement par ce prêtre, a-t-il » dit, je les ai traitées *à fond*, depuis quinze ans, » à l'*Enseignement mutuel des Travailleurs* ! » M. Moreau, ce que vous dites là est quelque peu hasardé !

Cette causerie s'est terminée par un appel à l'union et à la concorde dans le radicalisme entre tous les républicains et l'annonce d'une prochaine réunion du même genre.

Ce soir, M. Moreau, infatigable, se rendra à Lille, pour haranguer les membres du Cercle du Progrès républicain.

De tout ceci, nos amis doivent tirer la conclusion suivante :

C'est que la propagande du parti adverse, quelque factice qu'elle puisse être, leur impose la nécessité de s'organiser à bref délai en vue des futures élections !

Réceptions officielles du nouvel an. — A l'occasion du nouvel an, l'administration municipale recevra les fonctionnaires et membres des corps constitués à l'Hôtel-de-Ville, jeudi 31 décembre, à 5 heures du soir.

La société des Sciences et des Arts de Lille qui a tenu hier sa séance solennelle annuelle avait décidé une manifestation d'honneur en faveur de Gustave Nadaud.

Le rapport du président M. de Norguet contient à ce propos un passage que nous devons citer textuellement.

M. Gustave Nadaud, que notre société s'honore de compter parmi ses membres associés, nous a offert un magnifique exemplaire de ses *Chansons, illustrées par ses amis*.

A l'occasisn de la publication de cette édition *ne varietur*, la Société avait décidé d'organiser une manifestation en l'honneur du célèbre chansonnier roubaisien, M. Nadaud avait été invité d'une manière spéciale par notre président à assister à la séance solennelle de ce jour et à notre banquet annuel. Notre sympathique confrère, M. Desrousseaux avait été désigné par acclamation pour être le porte paroles de la société dans cete circonstance. Lui mieux que tout autre pouvait exprimer ses sentiments, car mieux que tout autre il sait parler le langage cher à Nadaud.

Malheureusement d'impérieuses raisons de santé retiennent M. Gustave Nadaud dans le Midi ; il n'a pu accepter notre invitation.

Qu'il sache au moins combien nous estimons ses œuvres et qu'il reçoive publiquement l'expression de vive sympathie.

Le bonhomme Etienne Durand nous dit pourquoi M. Gustave Nadaud n'assistait pas à la fête d'hier !

Il faut vous dire — j'imagine que l'Immortel chantre des *Deux Gendarmes* et du *Nid abandonné* n'est indifférent à aucun de ceux qui savent lire et chanter — Il faut vous dire que le bon Nadaud n'est plus tont à fait un jouvenceau (l'état civil de Roubaix assure qu'il est né en février 1822), et que chaque hiver, depuis tantôt vingt ans, il s'en va, avec les hirondelles, vers les cieux plus cléments du pays du soleil. Il est présentement à Nice, doucement occupé à ciseler quelque couplet sous la tonnelle de son chalet, le *Chalet Pandore*

Quitter le chaud climat méditerranéen pour venir respirer nos brumes flamandes en plein décembre, équivaudrait pour lui presque à une condamnation à mort. Et pourtant, ce n'est pas l'envie qui lui manque, allez ! s'appelât-on Nadaud, on n'a pas souvent l'honneur d'être fêté par un corps académique. Mais si friand que soit le régal, il ne vaut pas la vie ; c'est du moins l'opinion du médecin, et le médecin est toujours écouté par les sages qui ont dépassé la soixantaine. Voilà pourquoi Nadaud ne viendra pas assister à son triomphe. Sa place restera vide au banquet traditionnel qui suit la séance publique, mais Desrousseaux n'en chantera pas moins au dessert la chanson qu'il a composée tout expres, sur la demande de ses collègues, pour glorifier en langue d'oïl le trouvère roubaisien :

. . . .
Quand i forge eune histoire,
Il a l'don de l'fair' croire,
Car ch'est si-molemint dit,
Quoiqu' rimbourré d'esprit.
Il a fait rire à larmes
In parlant d' *Deux Gendarmes*
Brav's gins qui n'ont qu' rar'mint
Donné tant d'agrémint.

I parle des *Lorettes*,
Dins l' richess' trop coquettes,
Qui mèn'tent si grand train
Qu'ell's n'ont pus rien l'lind'main.
Quand j' pinse à nos cocottes,
Comm' nous dijons, nous autes,
J'vos qu'i n'y a rien d'cangé :
L' monde n'est point corrigé.

. . . .
Honneur à ch' l'homme d' Flandre,
A l'esprit vif et tendre,
Car ses couplets joyeux
On fait bien des heureux !
I vivra dins l'histoire
Et nos infants s' f'ront gloire,
Comm' nous, de l'louanger,
Tout autant qu' Béranger.

Ses couplets plein d' finesse,
D'esprit, d' gaîté, d' tendresse,
Mérit'nt qu'on cri' bien haut :
Viv, Nadaud !
Viv' Nadaud !

Peut-être quelque brise amie du doux poète — les poètes ont des amis partout — lui portera-t-elle là-bas l'écho de ces refrains affectueux, qui nous vaudront un sourire de reconnaissance et une larme de regret.

Et c'est ainsi que les savants et les artistes termineront l'année plus gaîment que les agriculteurs, puisque je suis, comme vous savez, maraicher amateur et courtilleux de fantaisie ; mais, je le dis comme je le pense, après dîner je donnerais avec enthousiasme quatre-vingt-dix-neuf discours pour une seule chanson, fût-ce *Au clair de la lune* ou *Malbrouck s'en va-t-en guerre*.

Un service solennel aura lieu mardi, à neuf heures du matin, à l'église du Sacré-Cœur (Tourcoing), pour le repos de l'âme d'un jeune Roubaisien, M. Henri Lammelin, décédé le 16 août à Haïphong (Tonkin).

Ce jeune homme avait autrefois servi au 27e régiment d'artillerie, et nombre de Roubaisiens, ses camarades de régiment, ont conservé le meilleur souvenir de sa serviabilité et de sa franche *humour*.

Quand il fut versé au 1er d'artillerie pour faire partie de l'expédition du Tonkin, sa santé était déjà ébranlée, et la maladie ne tarda pas à le terrasser.

C'est lui qui envoyait au *Broutteux* les intéressantes correspondances en patois qu'on y a lues pendant quelque temps.

La vérification des poids et mesures dans le département du Nord commencera à partir du 4 janvier prochain.

Les enquêtes d'utilité publique concernant la rue des Parvenus et la modification de l'alignement d'une partie de la rue de l'Alma sont closes. Le classement et la mise en état de viabilité de la rue des Parvenus n'ont fait l'objet d'aucune réclamation, et le dossier a été envoyé à la Préfecture pour demander un avis favorable qui ne sera certainement pas refusé.

Le service de l'ébouage. — La ferrure et les soins nécessaires aux chevaux du service de l'ébouage pendant les années 1886-87 ont été adjugés samedi, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Devis proposé, 1,400 fr. M. V. Roger a soumissionné pour ce prix ; M. Wédier, ayant offert un rabais de 12 0|0, a été déclaré adjudicataire.

Beaux-Arts. — Il y a quelque temps, l'administration municipale avait prié M. J. J. Weerts, de la représenter auprès du ministre des Beaux-Arts, pour choisir les fragments des ruines du Palais des Tuileries dont l'Etat fait *don* au musée de Roubaix.

M. Weerts vient de terminer cette mission délicate et de remettre en gare, à destination de sa ville natale, *huit* caisses contenant des choses très-intéressantes au double point de vue historique et artistique. On remarque, entre autres, trois chapiteaux sculptés, dont deux de pilastre ; une tête de bélier délicieusement sculptée ; un soleil d'une sculpture non moins remarquable, etc.

Dès que ces objets seront arrivés, nous en reparlerons.

M. Auguste Dubois, élève-architecte à l'école des Beaux-Arts, vient d'obtenir une mention sur projet rendu.

L'humidité de la température dont nous sommes affigés depuis trois jours rend le pavé glissant et a occasionné samedi plusieurs chutes, dont quelques-unes assez graves.

Vers six heures du soir, un brave tisserand de soixante-neuf ans, Adolphe Delaere, passant rue d'Inkermann, a fait un faux pas et, dans sa chute, s'est fracturé la jambe droite. Un médecin, dont nous n'avons pu savoir le nom, lui a donné les premiers soins, puis le blessé a été transporté à son domicile, rue de Wasquehal.

Deux heures auparavant, rue du Tilleul, un pauvre cheval attelé à la voiture d'un cultivateur des environs, s'est abattu lourdement. On a éprouvé la plus grande difficulté à le relever.

Acte de courage. — Le jour de Noël, les gendarmes faisant le service de la correspondance des prisonniers entre Roubaix et Lille passaient devant l'église de Marcq-en-Barœul, vers onze heures et demie. C'était la sortie de la grand'messe, et la foule affluait sur la place. A ce moment, un enfant d'une dizaine d'années, le jeune Vendènché, tomba sous une roue d'une voiture, et un grave accident aurait pu se produire si le gendarme Groux, de Roubaix, n'avait relevé immédiatement le petit garçon. Ce brave soldat n'en est pas à son premier acte de courage : il y a trois ans, il a sauvé un homme qui allait se noyer dans le canal, auprès du pont de la Vigne.

La sécurité publique au Pile et aux Trois-Ponts. — C'est Louis Delattre et non Louis Delsalle qui a été dévalisé dimanche dernier, ainsi que nous l'avons raconté. Il a été assailli près de la gare de Roubaix-Wattrelos par deux individus dans l'un desquels il a cru reconnaitre un chiffonnier demeurant au Pile. On l'a roué de coups, et ses vêtements ont été mis en lambeaux. M. le commissaire Leroy a ouvert une enquête qui, nous l'espérons, aboutira à l'arrestation des coupables.

On nous assure aussi que le même soir, deux autres jeunes gens des Trois-Ponts, MM. Loridan frères, ont été attaqués par des individus mal famés dans une rue donnant accès à l'église du Très-Saint-Rédempteur.

Voilà donc, sur divers points du même quartier, toute une série de guet-apens en une seule soirée. C'est à croire qu'une bande d'escarpes s'est organisée pour détrousser les passants retardataires !

Il ne se passe guère de soirée où l'on n'aperçoive rôdant dans les chemins écartés du Pile et des Trois-Ponts, notamment aux alentours de la ferme de Maufait, quelques individus de mine suspecte, dont les allures inspirent de la frayeur aux paisibles habitants et qui semblent ravis de se trouver, dans ces parages éloignés, à l'abri de la surveillance de la police.

Nous ne doutons pas que celle-ci ne donne par là un bon coup de balai : tout le monde applaudira à cette mesure.

Aux arrestations de la journée de samedi que nous avons relatées hier, il faut ajouter celle d'un certain Blondinus Vanspaybroeck, qui s'obstine à rentrer en France malgré un arrêté d'expulsion remontant à l'année 1872.

Vols. — La journée de dimanche a été marquée par toute une série de vols dénotant chez leurs auteurs une audace extraordinaire.

Entre midi et une heure, un malfaiteur s'est introduit chez M. M... rue du Château. La porte d'entrée était entre-baillée ; le voleur a pénétré hardiment dans une antichambre et, après s'être emparé d'un manteau de dame, d'un parapluie et d'une paire de gants, a pris la fuite sans avoir été vu de personne. Mme M... se trouvait cependant chez elle ; la femme de chambre et la cuisinière étaient également dans la maison. On ne s'est aperçu du vol que quelques heures plus tard, et la police n'a été prévenue qu'à cinq heures. Une enquête est ouverte ; mais on ne possède aucun indice qui puisse aider à découvrir l'auteur du méfait. Les objets volés ont une valeur totale de 225 francs.

— Le même jour, vers dix heures du soir, un de nos concitoyens, M. B..., passait rue Jeanne d'Arc, quand, à sa grande surprise, il constata que la porte des Halles Centrales était ouverte et qu'on entendait du bruit à l'intérieur. Ce fait lui paraissant anormal, il en avisa les agents. Ceux-ci, ayant inspecté le *hall*, ne trouvèrent personne, mais virent qu'on avait dévalisé l'étal de M. Paul Lefebvre et enlevé pour 25 à 30 francs de marchandises d'épicerie.

— Une servante, Marie Callewart, âgée de 26 ans, a été mis dimanche en état d'arrestation pour avoir dérobé à une jeune fille de la rue des Charpentiers, Mlle D..., une paire de boucles d'oreille, une chaine en argent et un foulard.

Un individu voulait pénétrer par force, dimanche soir, chez Mme S.., qui habite rue Jean-Bart. Il a fallu recourir à l'assistance de la police pour empêcher cette violation de domicile. Les agents ont mené au poste cet homme qui était ivre et se nomme Edouard V...

Dans la soirée de dimanche, un *pochard* a provoqué un rassemblement considérable : il faisait un tapage infernal et vociférait des menaces de mort contre son père qu'il venait de frapper violemment. Craignant qu'il ne renouvelât ces sévices, les agent l'ont flanqué au violon. Durant le trajet, Henri Decloo — tel est son nom — les a outragés de la façon la plus grossière. Il comparaitra, pour ce fait, en police correctionnelle.

On nous a remis 0,55 centimes, produit d'une quête faite à l'estaminet Derache, au Pont-Rouge, pour les blessés du Tonkin.

Cartes-prime du *Journal de Roubaix*. — Voir à la quatrième page.

TOURCOING

Elections consulaires. — Voici le résultat des élections qui ont eu lieu, dimanche, pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de commerce :

Inscrits, 1,403. — Votants, 259.

MM. EUNÈNE JOURDAIN, président,	242 voix.	Elu.
MAHIEU-LORTHIOIT, juge,	229	»	Elu.
J.-B. DESURMONT, juge,	230	»	Elu.
A. DELTOMBE, juge-suppl.,	236	»	Elu.
DENIS FRYS, juge-suppl.,	236	»	Elu.

On nous communique l'avis suivant :

« A l'occasion du prochain renouvellement de » l'année, l'Administration municipale, selon les » traditions locales, aura l'honneur de recevoir, le » jeudi 31 décembre, de trois à cinq heures de » l'après-midi, dans la grande salle des mariages, » à l'Hôtel-de-Ville. »

Le « Petit Nord » publie un fait divers de Tourcoing, où il est dit que deux jeunes gens auraient été brûlés. Notre confrère aura sans doute était mal renseigné par son correspondant, car une enqnête minutieuse à laquelle nous nous sommes livrés, nous permet d'affirmer que cette nouvelle n'a rien de fondé.

Chronique du tir. — La fête de Sainte-Barbe a réuni le lundi 14 décembre, pour leur banquet annuel, les carabiniers de St-Joseph, en leur local, rue du Moulin-Fagot.

Après les souhaits présentés au nom des carabiniers par M. E. Delahousse au président, M. Jules Duprez, on s'est mis à table vers 6 heures.

La réunion était nombreuse, et, les premières satisfactions données à l'appétit, on entendit bientôt retentir de tous côtés les éclats de franche gaieté et les propos joyeux des convives.

Au dessert, M. Jules Duprez, dans un discours plein de cœur, offre ses meilleurs souhaits à tous les carabiniers, les félicite de leurs succès pendant l'année et constate avec plaisir le résultat satisfaisant du concours qui vient de se terminer ; il espère que les carabiniers sauront maintenir la place qu'ils ont conquise par leur travail et souhaite de voir toujours régner entre eux cette cordialité si aimable qui fait le charme de toutes leurs réunions.

On proclame ensuite le résultat du concours d'hiver, dont les prix ont été vivement disputés.

Différents toasts furent portés : au président, aux invités, aux lauréats et à la France, et tous suivis de chaleureux vivats.

Un affectueux souvenir est donné à M. François Masurel dont nous regrettons l'absence, mais que nous espérons voir revenir bientôt au milieu de nous complètement rétabli.

La partie musicale de la fête : romances, déclamations, chansonnettes, scène comique et morceaux de piano, a été interprète avec autant de talent que d'entrain par un grand nombre de convives.

Ce fut avec regret qu'on dût enfin se séparer en emportant un agréable souvenir de cette soirée.

Distinctions honorifiques. — Parmi les lauréats de la Société des Sciences de Lille, nous relevons les noms de Louis Luysche, depuis 37 ans, chez MM. Caulliez, père, fils et Delaoutre, et Louis Leman, homme de confiance depuis 36 ans dans la même maison Caulliez, qui ont obtenu tous deux une médaille d'honneur.

Beware of pick-pocket. — Il serait bon d'afficher cet avis dans les Halles :

Dimanche matin des portes-monnaies ont disparu des poches de leurs propriétaires. L'un, contenant 15 fr., appartenait à M. Mathon, rue du Chateau et un autre, renfermant 5 fr., a été soustrait à Mlle A. Petit, rue du Prince.

Il existe une citerne à *purin*, sous l'écurie de M. Dhal, fermier au Brun-Pain, qui n'est, parait-il, qu'en partie voûtée, l'autre partie était tout simplement couverte de planches. Une des dernières nuits, un cheval, on ne sait trop comment, se détacha et vint tomber dans la citerne ; le domestique qui couche dans l'écurie, y tomba à son tour, en voulant aider le cheval à sortir de ce cloaque. M. Dhal, entendant du bruit, accourut sans lumière, s'en alla droit dans le trou.

Les deux hommes et le cheval purent être retirés de leur périlleuse position, sans aucune blessures, au moins apparente. Cependant, M. Dhal dut s'aliter et il est mort vendredi.

Mont-à-Leux. — C'était, dimanche, la réunion mensuelle des socialistes belges.

Devant une cinquantaine de personnes, le citoyen Auguste Looteus a parlé, pendant une heure du socialisme. Ce système, suivant lui, trouve ses adversaires d'abord parmi les ouvriers naïfs qui prennent les socialistes pour des voleurs et des assassins et aussi parmi les grands capitalistes, qui craignent les revendications du travailleur opprimé.

La question du suffrage universel est de nouveau *agitée et le conférencier insiste pour* que les socialistes assistent en grand nombre au meeting qui aura lieu, le jour de la Pentecôte, à Bruxelles.

Le citoyen Lootens parle de fonder des clubs à Roubaix et soumet un projet de caisse d'épargne pour les adeptes.

A la sortie, distribution d'une brochure : « Compte-rendu du Congrès national ouvrier qui a eu lieu à Bruxelles les 5 et 6 avril 1885. »

LILLE

La séance solennelle de la Société des sciences a eu lieu dimanche, à une heure, au Grand-Théâtre, sous la présidence de M. le préfet du Nord.

M. de Norguet, président de la Société, suivant la tradition constante, ouvre la séance par un discours sur l'histoire naturelle.

M. Paul Hallez, secrétaire-général, lit ensuite le rapport des travaux pendant l'année 1885.

Il rappelle les vides que la mort a faits dans la Société en enlevant MM. Milne-Edward, Senet, Masquelez, Victor Meurein et le docteur Parise, dont il suivait samedi les funérailles. Il salue les nouveaux membres, MM. Faucher, L. Danel et Doniol et aborde la liste des travaux. Nous remarquons dans cette liste les noms de M. Alfred Renouard, qui a entretenu la Société de *l'exploitation de l'amiante et de son utilisation industrielle* et lui a offert quatre brochures très intéressantes, de MM. Gustave Nadaud, Leuridan, H. Verly, Terquem, Desrousseaux, Dehaines et Gosselet.

M. Van Hende entretient l'assemblée des deux bienfaiteurs auxquels la Société a décerné des médailles frappées à leur nom, Mme la douairière Jules de Vicx et M. Antoine Brasseur.

M. Damien lit son rapport sur les fondations Kullmann et Pingrenon et sur les concours de la Société ; il constate l'importance des travaux de cette année.

M. Alfred Renouard lit son rapport sur la fondation Parnot et sur le concours des chauffeurs.

Une grande médaille d'honneur a été décernée à Sidonie Duforest, pour 43 ans de service, chez M. Motte-Bossut fils, et à Pierre Desalmont, pour 51 ans de service, chez MM. César et Joseph Pollet, à Roubaix.

Des médailles d'honneur ont été décernées à Jean-Baptiste Lefebvre, depuis 35 ans, chez MM. Delattre père et fils, à Roubaix, — Marie Delsalle, depuis 35 ans, chez M. Truffaut, à Willems. — Henri Lœille, depuis 35 ans, chez M. D'Halluin-Lepers, à Roubaix. — Louis Luysche, 37 ans de service, chez MM. Caulliez père fils et Delaoutre, à Tourcoing.

Joseph André, depuis 30 ans, chez M. Henri Bossut, à Roubaix. — Louis Leman, depuis 36 ans chez MM. Caulliez père, fils et Delaoutre, à Tourcoing. — Adolphe Hennion, depuis 37 ans, aux hospices de la ville de Roubaix. — François Vandembergue, depuis 41 ans chez M. A Duthoit, brasseur à Roubaix. — Catherine Malainne, depuis 41 ans chez M. l'abbé Dervaux, à Bondues.

A la suite de la séance solennelle de la société des sciences, M. le Maire de Lille, MM. de Norguet, président de la société, Herlin, Ozenfant, Van Hende, présidents des commissions des musées, se sont rendu chez Mme Jules de Vicq et lui ont remis la médaille d'or offerte par la société.

Cette médaille, frappée spécialement à la monnaie de Paris, représente d'un côté une femme assise, personnifiant la société des Sciences, de l'autre, une couronne de lauriers au milieu de laquelle on lit : « Hommage à Mme Jules de Vicq, née Taverne de Montdhiver, 1885. »

MM. Renard, Thellier de Poncheville et Legrand (de Lecelles), députés du Nord, ont adressé à M. le ministre des travaux publics une lettre demandant à ce qu'il ne soit pas donné suite aux procès-verbaux récemment rédigés par l'administration des ponts-et-chaussées, contre certains riverains de l'Escaut, relativement aux chemins de halage, et de laisser subsister l'ancienne tolérance jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les mesures à prendre.

Elections consulaires. — Dans les élections consulaires qui ont eu lieu hier à Lille, il n'y a eu que 153 votants sur 8.408 inscrits.

Ont été élus : Président, M. Mas, avec 139 voix ; juges, MM. Wallaert, 135 ; Schoutteten, 136 ; Alfred Thiriez, 136 ; Descamps-Crespel, 136. Juges suppléants, MM. Le Gavrian, 136 ; Rouzé, 134.

Conseil de Préfecture. — Par décret, inséré à l'*Officiel* de ce jour, M. Ricard, conseiller de préfecture du Cher, est nommé conseiller de préfecture du département du Nord, en remplacement de M. Boutet de Monvel, précédemment appelé à d'autres fonctions.

Chambre de commerce. — M. Clément, juge de paix à Armentières, vient d'être nommé secrétaire de la chambre de commerce en remplacement de M. Tournier, décédé.

Conseil de guerre, séant à Lille

Séance du 26 décembre 1885

M. BORIUS, colonel, directeur du génie, président. — M. ALLIX, *capitaine, substitut du commissaire du gouvernement.*

Paul-Emile Berfaud, soldat de 2e classe au 1er escadron du train des équipages militaires ; abandon de son poste étant garde d'écurie. Deux mois de prison.

Louis Godin, soldat de 2e classe au 84e régiment d'infanterie : rebellion envers la force armée. Acquitté.

Louis-Eugène Crépin, soldat de 2e classe au 84e régiment d'infanterie ; abondon de son poste étant de garde. Deux mois de prison.

Elidor-Edmond Caulier, soldat réserviste de la classe de 1874, du recrutement de Valenciennes ; insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.

Chéri-Paul-Joseph Cucheval, soldat réserviste de la classe de 1876, du recrutement de Saint-Omer ; insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Huit jours de prison.

Auguste-Jules Picherit, soldat de 2e classe au 43e régiment d'infanterie ; désertion à l'étranger en temps de paix. Deux ans de travaux publics.

Défenseur : Me Roquetté, avocat à Lille, pour toutes les affaires.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — A noter une charmante soirée musicale donné dimanche au *Cercle du Petit-Château* et dans laquelle notre populaire *Broutteux*, M. Jules Watteeuw, a débité, avec sa verve habituelle, ses spirituelles et inimitables pasquilles.

Un programme varié et très bien rempli a fait passer quelques heures agréables aux membres du Cercle qui avaient répondu en grand nombre à l'initiative de la commission organisatrice.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le carillon de Roubaix

Monsieur le rédacteur,

Pourquoi a-t-on supprimé le carillon de Roubaix qui, d'après ce que je lis dans votre journal, avait droit de cité depuis plusieurs siècles ?...

Un de vos concitoyens à qui je faisais cette question m'a répondu : *qu'on avait supprimé le carillon parce qu'il troublait le sommeil de certains voyageurs de commerce !...*

J'ai pris cette réponse pour une plaisanterie, mais mon interlocuteur m'a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'autre motif.

Il existe, dit-on, des gens si délicats que les plis d'une feuille de rose les blessent, les susdits voyageurs étaient de cette famille là ; mais l'étonnant c'est que, pour plaire à ces raffinés de passage, on ait ainsi privé toute une population du plaisir traditionnel d'entendre les joyeuses volées de son vieux carillon. Tous les voyageurs de la terre pourraient bien demander aux dunkerquois de faire taire leur carillon, on leur rirait joliment au nez.

D'après les commentaires que j'entends faire à la lecture de l'article signé : *Jean de Roubaix*, un très-grand nombre de Roubaisiens regrettent leur vieux carillon, et verraient avec plaisir sa réédification. Je suis un étranger et, à ce titre, partout ailleurs, je m'abstiendrai de donner mon avis qui pourrait paraitre déplacé, mais puisque, à Roubaix, à en juger par le passé, on tient un si grand compte de l'opinion des gens de passage, permettez-moi de vous dire que, pour ma part, je serais fort heureux de pouvoir apprécier si le carillon de Roubaix vaut celui de Dunkerque comme vous le dites, et je connais bien d'autres voyageurs qui, pour n'être pas de Dunkerque, ne seraient pas blessés, tant s'en faut, d'entendre le clocher de St-Martin, par ses joyeuses trilles, leur rappeler parfois les souvenirs de leur clocher natal.

La déférence extrême des Roubaisiens envers les étrangers, me donne la confiance que vous ne refuserez pas l'hospitalité de vos colonnes à la présente lettre de votre très humble serviteur.

Un voyageur de commerce de Dunkerque.

Roubaix, le 28 décembre 1885.

NORD

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD — Dans sa séance du 26, le Sénat a adopté par 212 voix contre 59 l'ensemble du projet de loi portant : 1° ouverture aux ministres de la guerre et de la marine, sur l'exerce 1886, de crédits extraordinaires montant à

FEUILLETON DU 29 DÉCEMBRE. N° 20

LE LIEUTENANT BONNET

DEUXIÈME PARTIE

III

La bouteille apportée, Derodes en offrit à ses deux voisins de droite et de gauche, mais non à ses vis-à-vis, comme c'est la coutume, l'un de ces vis-à-vis était Bonnet, qui, dès les premiers jours, avait refusé les largesses de son camarade, ne voulant pas et ne pouvant les lui rendre.

Cependant, le service de la table continuait ; il était fait par deux bonnes en tablier blanc à bavettes, l'une, Aglaé, une grosse gaillarde de trente ans, aux appas tremblants dans son corset bien sanglé, à la mine effrontée, à l'œil hardi d'une fille qui, depuis dix ans, est au service de « MM. les lieutenants » ; l'autre, une débutante, de dix-neuf ans, assez jolie, timide, avec des mouvements embarrassés et des regards effarés on ahuris ; à un certain moment, comme elle présentait le plat, à l'aide-major, elle le renversa sur l'épaule de Carrelet et une clameur s'éleva mêlée de cris et de rires.

— Qu'est-ce qu'il y a, demanda Hoctrue, qui n'avait rien vu.

— C'est Vézin qui est insuppportable, et la petite bonne, et elle a flanqué son plat dans le dos de Carrelet.

— C'est pour lui apprendre le service, dit Vézin.

— Pour apprendre le service aux jeunes bonnes dit le lieutenant Guitteau, il n'y a rien de tel que des histoires.

Et à pleine voix il entonna un récit ordurier à mettre en fuite tous les sapeurs du régiment, mais qui fit rire aux éclats la grosse Aglaé.

Comme les récits de Guitteau n'amusaient pas tout le monde, une discussion particulière d'un genre tout différent s'engagea entre plusieurs sous-lieutenants, et, arrosée par le champagne que payait Carrelet, elle ne tarda pas à monter de ton, bien que le sujet ne fût pas palpitant : il s'agissait de savoir si César était venu à Venabre dans sa campagne contre Vercingétorix ; les uns soutenaient l'affirmative avec forte raisons à l'appui, les autres avec des raisons non moins bonnes soutenaient la négative : on ne tarda pas à arriver aux arguments personnels :

— Vous n'entendez rien à la tactique.

— Vous n'avez pas lu les *Commentaires* au Livre VII.

— Vous n'avez pas compris ce que vous avez lu.

— Toute la difficulté, dit Carrelet, vient de savoir si dans le texte il s'agit de la Gergovie des Eduens ou de la Gergovie des Arvernes ; s'il s'agit de Moulins, César n'a pas pu passer à Venabre, au contraire, s'il s'agit de Clermont, il a pu y passer.

— Parbleu.

La discussion reprit plus violente, pas à un moment, Carrelet l'interrompit en proposant de soumettre le différend au chef de calotte, ce que fit sourire tous les sous-lieutenants. Carrelet qui était un peu larcé, persista dans son idée et interpellant Hoctrue, il lui expliqua le cas d'un air goguenard.

Ce n'était pas la première fois qu'on faisait des plaisanteries de ce genre au vieux lieutenant et toujours il les avait supportées sans se facher sérieusement, mais la colère l'emporta :

— Monsieur Carrelet, je ne trouve pas convenable que vous veniez me poser des colles d'un ton moqueur, vous me ferez vingt-quatre heures d'arrêts.

IV

La mise en état de l'emplacement où l'on jouerait fut courte, mais le travail de la couturière fut long, on n'habillait pas Agnès, c'était elle-même qui donnait ses dessins et qui surveillait leur exécution ; dans tout La Feuillade on parlait de ses essayages ; des femmes avaient attendu quelquefois jusqu'à trois heures la couturière, occupée avec mademoiselle de Bosmoreau, et pour une seule robe, ces essayages n'étaient jamais au-dessous de cinq ou six, souvent ils dépassaient ce chiffre ; le costume blanc et bleu ne valait que par l'exécution il fallait qu'elle fût parfaite ; en même temps que la veste, la jupe et la ceinture, il y eut le béret qu'elle fit venir du pays basque, et les espadrilles qu'elle commanda à Salies-de-Béarn, car à La Feuillade, sur un terrain sablé, il eût été absurbe de se servir des horribles caoutchoucs anglais à semelles gaufrées qui n'ont de raison d'être que sur un gazon humide de rosée ou de pluie.

Enfin, les différentes pièces du costume furent livrées, et elle voulut s'habiller seule dans sa chambre, portes closes, sans l'aide de Julienne.

— Quand je serais prête, tu verras.

Quand Julienne vit, elle fut émerveillée : Agnès avait le don de la toilette et, comme un couturier de talent, elle trouvait du premier coup ce qui convenait à sa beauté et la faisait valoir. Avec sa veste en flanelle blanche bombant sur la poitrine, sa ceinture bleue serrant la taille, sa jupe courte à plis plats comme celle des higlanders, ses bas de sois bleue treillagés de rubans blancs, son béret aplati en visière autour duquel débordaient ses cheveux blonds frisées en mousse, elle était vraiment éblouissante.

Ce fut le mot de Julienne.

— Alors, tu crois qu'il en tiendra ! s'écria Agnès.

— Si tu pouvais parler autrement.

— Comment ne pas dire ce que je pense.

— C'est là le mal.

— Moi je suis la fille de mon père. Je n'a pas été élevée dans le régiment des saintes Nitouches.

Les invitations furent envoyées pour le surlendemain : au sous-préfet et à sa femme, à M. de Rosseline, au baron et à la baronne La Hontan, au comte et à la comtesse La Genevrais et à un certain nombre de jeunes oficiers, Derodes, d'abord, Bonnet, Drapier et sa femme, Cholet, Carrelet, Vézin.

Les jeux de croquet et de lawn-tennis étaient arrivés de Londres, car Julienne avait voulu faire les choses aussi bien que possible et elle s'était adressée au meilleur fabricant qu'on lui avait indiqué : Lister, 75, Aldersgate street, mais en ouvrant les boîtes, elles avaient eu une déception ; les règles du jeu étaient en anglais et elles ne savaient cette langue ni l'une ni l'autre. Pour le croquet, cela n'avait pas d'inconvénient, elles y avaient joué, mais pour le lawn-tennis, elles n'y connaissaient rien ; il faudrait donc attendre Derodes, le seul des officiers qui eût pratiqué.

L'heure fixée était trois heures ; aussitôt après le déjeuner Julienne s'occupa de servir dans le cloître le lunch qu'elles offriraient à leurs invités car ce n'étaient pas seulement sur le jeu qu'elle comptait pour les retenir c'était aussi sur la gourmandise : au milieu de la table un grand surtout chargé d'une pyramide de fruits : pêches, raisins, figues, prunes, encadrés de verdure et de fleurs : d'un côté un jambon glacé ; de l'autre une galantine de volaille à la gelée ; de place en place des assiettes de pâtisserie ; à chaque bout, des crèmes préparées par Julienne elle-même.

— Ta table vaut mon costume, dit Agnès.

Les invités commencèrent à arriver : madame Drapier la première et toute seule, son mari qui sortait peu avec elle, devait venir plus tard, le sous-préfet et sa femme, puis les officiers.

— Est-ce que vous comptez sur Derodes, demanda Cholet à madame de Bosmoreau.

— Il a été invité.

— Assurément, il ne viendra pas, je viens de le voir sortir de la ville dans son phaéton, accompagné de ses lévriers.

En entendant ces quelques mots, Agnès jeta sur son costume un regard de désappointement et de dépit.

Julienne qui l'observait vint à son aide pour sauver la situation :

— Qu'allons-nous devenir, dit-elle, nous comptions sur M. de Derodes pour nous apprendre le lawn-tennis, la règle du jeu que nous avons reçue de Londres est en anglais.

— Mais il doit y avoir plus d'un de ces jeunes gens qui sait l'anglais, dit le baron La Hontan. Cholet, vous savez l'anglais, hein ?

— Non, mon colonel, je sais l'allemand.

— Moi aussi, dit Bonnet.

— Moi aussi, dit Vézin.

— Moi aussi.

— Moi aussi.

— Mais Carrelet sait, dit Vézin.

— Comment, s'écria le lieutenant-colonel, vous savez l'anglais et vous ne dites rien, vous !

— C'est-à-dire, mon colonel, que j'ai eu le prix d'anglais, répondit Carrelet, mais je ne le sais qu'approximativement pour avoir entendu des personnes qui le parlaient fort bien... je crois ; quant à moi en dehors de *Tickets please*, *I don't understand* et autres phrases du même genre, je ne suis pas très fort ; pourtant si on veut bien me donner la règle, je vais essayer la traduction.

Il essaya en effet, disant tout haut : « for the ginglehanded game the Court is 27 ft. in widch, and 78 ft. in lengh. » et il se mit à traduire : Pour le jeu, l'espace est de dix-sept pieds en large et de soixante-dix pieds en long : » puis s'interrompant :

— Je dois vous dire qu'il y a un mot que je ne traduis pas, c'est singlehanded. »

— Ça va bien.

— Et il y en a un autre dont je ne suis pas sûr, c'est *court* que je rends par « espace ».

— Eh bien arrêtez-vous, mon garçon, dit le baron, ça suffit ; il y a seize page à la règle, si vous continuez de cette façon nous coucherons ici et nous ne saurons rien.

HECTOR MALOT.

(A suivre)